

# LABOURER, POUR QUOI FAIRE ?

## Les fonctions des instruments aratoires dans les agricultures d'autrefois

par **François SIGAUT**

### Sommaire:

1. Raies ou sillons, jachères ou chaumes : quelle langue parlons-nous ? ..... 2
2. Comprendre les outils : structure, fonctionnement, fonction ..... 6
3. A quoi sert l'avant-train ? ..... 9
4. Labourer peu profond, pour quoi faire ? ..... 14
5. Semer sous raies, labourer en sillons..... 16  
..... *Exemples : Labours en sillons dans l'Ouest (Leclerc-Thouin)*
6. Conclusion ..... 25
7. Références bibliographiques ..... 26
8. Carte des dénominations de la jachère en France..... 30

---

(Les paragraphes 3 à 8 de cet article ont été publiés en 1978 dans la revue *Acta Museorum Agriculturae*, 13, 1-2, sous le titre « Possibilités et limites de la recherche, de l'interprétation et de la représentation des instruments agricoles dans les musées d'agriculture ».)

## 1. RAIES OU SILLONS, JACHERES OU CHAUMES : QUELLE LANGUE PARLONS-NOUS?

L'interprétation des pratiques agricoles d'autrefois est souvent encore le lieu des plus étranges contresens.

Certains de ces contresens naissent de manière absolument classique, lorsque nous projetons sur une réalité ancienne des conceptions et des raisonnements qui sont ceux d'aujourd'hui. C'est le cas, par exemple, de l'emploi du **rouleau**. Pour nos agronomes actuels, le rouleau est un des instruments destinés à amener le sol dans l'état physique estimé le plus propre à la germination du semis et à la croissance ultérieure de la plante. Ou en d'autres termes, l'emploi du rouleau est interprété, expliqué, en termes d'agronomie proprement dite. Mais il n'en était pas ainsi au XVIIIe siècle. Les quelques indications dont on dispose sur l'emploi du rouleau à cette époque tendent à montrer que le but était tout autre : il était d'aplanir les champs d'avoine de printemps. Car celle-ci, au contraire des autres céréales, était régulièrement récoltée à la faux ; les faux étaient coûteuses, et il s'agissait, en roulant le champ, de supprimer tous les obstacles susceptibles d'endommager les lames. Les deux interprétations, du reste, ne s'excluent pas. Mais seule la seconde nous permet de comprendre les particularités de la géographie de l'emploi du rouleau en France au XVIIIe siècle, notamment son absence totale sur plus de la moitié du territoire. J'ai déjà évoqué ce point dans un travail antérieur (Sigaut, 1977).

La confusion entre **araire** et **charrue**, éclaircie par A.G. Haudricourt et M. Jean-Brunhes Delamarre il y a maintenant trente ans, procède du même genre de contresens. Mais c'est un contresens qui fait partie de notre histoire en quelque sorte. De 1820 à 1840, et longtemps après encore, les agronomes sont littéralement obsédés par l'idée, venue d'Angleterre, qu'il faut supprimer l'avant-train de la charrue. Un des premiers, sinon le premier, C.J.A. Mathieu de Dombasle appelle **araire** la charrue sans avant-train qu'il met au point à cette époque sur le modèle des charrues écossaise (de Small) et flamande, et qui, après de multiples modifications et perfectionnements, connaîtra un large succès dans l'Ouest et le Midi. L'habitude sera bientôt prise d'appeler **araire** toute charrue sans avant-train. (On dira aussi **charrue-araire**, **charrue montée en araire**, etc.) Et cette habitude embrouillera toutes les tentatives pour identifier et classer les divers instruments aratoires jusqu'à ce que *L'homme et la charrue* vienne y mettre bon ordre. Ce qui est paradoxal, ici, c'est que la confusion soit venue d'une discipline, l'agronomie, qu'on a plutôt l'habitude de ranger parmi les sciences « dures » comme on dit aujourd'hui ; alors que la précision est venue de la linguistique,

science humaine, donc « molle ». C'est qu'il ne faut pas se fier aux apparences. Il s'en faut de beaucoup que toutes les sciences « dures » aient le même souci d'exactitude dans l'emploi de leur vocabulaire que, par exemple, les mathématiques ou la botanique systématique. L'agronomie, en tous cas, se montre fort laxiste à cet égard, au moins en France, nous allons en voir tout de suite d'autres exemples.

La confusion entre **raie** et **sillon** n'est pas imputable aux agronomes, à vrai dire. Mais ils n'ont jamais rien fait pour s'en garder. On sait depuis le travail de J. Jud (1937), repris et complété dans *L'homme et la charrue* (1955: 330), que ce que creuse la charrue ou l'araire, c'est une **raie**. Le **sillon**, lui, est tout autre chose : c'est, dans le semis à bras, une bande de terrain dont la largeur correspond à celle du jet de semences. Le **sillon**, en somme, est une unité spatiale d'ensemencement. Bien entendu, le signifié de **sillon** a disparu avec la généralisation du semoir mécanique, et il n'est donc pas étonnant que **sillon** tende aujourd'hui de plus en plus à remplacer **raie** chez les agriculteurs eux-mêmes, qui sur ce point n'ont plus de raison précise de conserver un usage distinct de l'usage général. L'histoire des langues, du reste, est tissée de faits de ce genre, et nous n'aurions pas à nous en préoccuper outre mesure si nous ne nous intéressions qu'à l'histoire du français. Mais pour ceux qui s'intéressent aux agricultures d'autrefois, et même plus généralement aux sociétés rurales d'autrefois, confondre **raie** et **sillon** est aussi rédhibitoire que de confondre **bédane** et **varlope** en menuiserie, ou **sinus** et **tangente** en trigonométrie.

Cette dernière comparaison, d'ailleurs, nous aide à mettre le doigt sur une des difficultés spécifiques que présente le vocabulaire de l'agriculture : sa trompeuse familiarité, pour ainsi dire. Des termes comme **bédane** ou **sinus** interviennent assez rarement dans nos conversations quotidiennes, pour que ceux d'entre nous qui ne sont ni mathématiciens ni menuisiers en ignorent le sens précis (ou l'aient oublié), et aient conscience de cette ignorance ; celle-ci étant d'autant moins déshonorante que c'est précisément pour ces mots-là qu'il y a des dictionnaires. Mais s'agissant de **charrue** ou de **sillon**, qui éprouvera le besoin de recourir au dictionnaire ? Ce qui ne ferait qu'aggraver le mal, en l'état actuel de leur contenu ! Tous les métiers ont leur vocabulaire, et même si on veut leur langue : Diderot a écrit là-dessus des choses définitives dans l'article "Art" de *l'Encyclopédie*. Le problème de l'agriculture, c'est qu'il ne s'agit pas d'un métier comme les autres, en ce sens qu'autrefois, tout le monde était peu ou prou agriculteur. D'où deux difficultés spécifiques au vocabulaire de l'agriculture. La première, c'est l'existence d'une multitude de dialectes régionaux et locaux – mais c'est là, en somme, une difficulté classique. La seconde, c'est le nombre relativement élevé de termes d'agriculture qui sont passés dans l'usage commun avec un sens métaphorique

ou dérivé, arrivant dans certains cas à n'avoir plus rien de commun avec le sens originel encore pratiqué dans les campagnes. En fin de compte, la meilleure façon de caractériser cette seconde difficulté est peut-être de faire appel à la notion de « faux amis », si familière aux écoliers qui commencent à apprendre l'anglais. **Sillon** en français citadin ou officiel, comme on voudra, et **sillon** sous quelque forme que ce soit (**seillon, seilleau...**) dans les divers parlers des agriculteurs, sont deux faux amis typiques. Il faut absolument apprendre à déjouer ce genre de piège si l'on veut pouvoir comprendre un jour quelque chose aux agricultures d'autrefois.

C'est ainsi, par exemple, qu'**écobuage** doit être soigneusement distingué d'**essartage** et de **brûlis** (Sigaut, 1975b). C'est ainsi encore que **jachère** ou **guéret**, qui sont rigoureusement synonymes, doivent être soigneusement distingués de **chaumes** ou **éteules**, de **pâtis** et de **friches** : il s'agit de quatre états du champ tout à fait différents, et que les parlers paysans distinguent fort clairement. J'ai déjà attiré l'attention, à de nombreuses reprises, sur la fâcheuse confusion de ces termes entre eux, qui interdit de comprendre quoi que ce soit aux anciens systèmes de culture (Sigaut 1972, 1975a, 1976, 1976a, 1977, 1981). Mais cette confusion est d'une telle importance qu'il vaut la peine de rappeler ici les principales notions qui permettent de la dissiper, et les plus importantes de leurs conséquences. Qu'on me pardonne, s'agissant d'un simple préalable, de le faire en style télégraphique !

1° On peut se demander si la notion même de **friche** (« terre abandonnée, inutilisée ») n'est pas tout simplement absente des vocabulaires paysans. Dans certains de ceux-ci, il semble que **le** (plutôt que **la**) friche désigne une portion de terre non encore labourée dans un champ qu'on est en train de labourer. Mais le terme est rarement attesté. Il existe par contre une foule de termes pour désigner les parties non cultivées du terroir (latin **saltus**) : ce sont les **erms, bouyges, garrigues, cams**, etc., du Midi, les **lorris** du Centre, les **savarts** de Champagne, les **trieux, triaux, triages** de Lorraine et d'Ardenne, etc. Mais si ces terres sont incultes, elles ne sont nullement inutilisées ni abandonnées, et il ne s'agit donc en aucun cas de terres « en friche » au sens citadin du terme. En Bretagne, **lande** désigne à la fois l'ajonc, plante fourragère d'une grande importance économique, et les étendues de terrain où on le trouve.

2° **Pâtis** est un terme régional (Poitou), qui désigne une terre labourable laissée en herbe une ou quelques années (cinq ou six au maximum), et destinée à être remise en labour après ce laps de temps. Ce terme, ou d'autres ayant la même signification (**pâturaux** en Berri), sont évidemment limités aux régions où l'on pratiquait une alternance régulière céréales/herbe : en gros, bocages de l'Ouest armoricain, du Massif central et de leurs abords.

3° Les termes **chaumes, éteules** ou **restouables**, etc., sont par contre universels. Ils désignent les terres cultivées en céréales après l'enlèvement des récoltes, et jusqu'au premier labour de la saison suivante. Les terres ne restent en **chaumes** ou **restouables** que quelques mois : huit à dix au maximum, pendant lesquels elles sont, dans les régions de champs ouverts, le domaine d'élection de la vaine-pâture. Au delà de huit à dix mois, il ne s'agit plus de chaumes mais de pâtis. Au XIXe siècle, et déjà au XVIIIe dans quelques

régions, la généralisation des labours de déchaumage en août-septembre, et des labours d'automne en octobre-novembre, réduira à peu de chose l'importance des chaumes.

4° Le terme **jachère** enfin, désigne l'ensemble des labours de printemps et d'été jugés nécessaires à la préparation des céréales d'hiver, et aussi les terres ainsi labourées, **à partir du premier labour** (auparavant, ces terres sont en chaumes ou en pâtis suivant les cas). Au XVIIIe siècle, ce premier labour a lieu ordinairement en avril ou en mai, pour des semailles en octobre : soit une durée maximale des jachères de six à sept mois. Au XIXe siècle, l'introduction de cultures sarclées dans les jachères, et celle des labours de déchaumage et des labours profonds d'automne, viendront compliquer ce schéma et embrouiller la nomenclature des labours.

Quelques conséquences du rétablissement de la notion technique réelle de **jachère** :

- la notion de « repos » du sol est absente des vocabulaires paysans ; cette notion n'est que l'interprétation (erronée) faite par les agronomes, à partir de la fin du XVIIIe siècle, de l'ensemble chaumes ou pâtis + jachères, confondu à tort sous la désignation unique de « jachères » ; toutes les expressions dialectales contredisent cette notion de « repos » : on ne « laisse » jamais une terre en jachère, on l'y **pousse**, on l'y **chasse**, on l'y **poursuit** (Picardie) ; on la **mène de labour** ou **de culture** ou **à soleil** (Lyonnais), etc. ;

- la jachère ne vient pas en fin de rotation, mais en tête ;

- ce sont les chaumes, et non les jachères, qui sont le domaine d'élection de la vaine-pâtûre ; les jachères sont même parfois défendues aux troupeaux au même titre que les terres ensemencées (Normandie) ;

- il existe des jachères de défrichement (sur pâtis de plusieurs années par exemple), ce sont les **novalles** de l'ancien français, les **novelins** en Poitou : dans ces derniers, le premier labour avait lieu deux mois environ avant la date normale ; la pratique des jachères de défriche a laissé de nombreuses traces dans la toponymie (**Noailles**) ;

- la jachère est une technique, c'est-à-dire un ensemble de pratiques susceptibles d'une définition précise, et occupant une place bien déterminée dans les systèmes de culture ; à ce titre et comme toutes les autres techniques, la jachère **a une histoire** (et une géographie), alors que le « repos » du sol ne peut pas en avoir : l'ancienne agriculture écossaise ignorait la jachère, qui n'y est introduite, avec de nombreuses autres innovations, qu'au début du XVIIIe siècle ;

- en particulier, la disparition de la jachère, aux XIXe et XXe siècle, a moins à voir avec la diffusion des engrais industriels, qu'avec la diversification de l'outillage de travail du sol, et surtout l'accroissement des puissances de traction, qui ont permis d'accélérer considérablement l'exécution des façons culturales ; la jachère n'a pas « disparu », en quelque sorte, elle a été « comprimée » en quelques semaines, voire en quelques jours ;

- le terme **jachère** enfin (ou plutôt peut-être **jachères**, car l'emploi du pluriel semble beaucoup plus fréquent que celui du singulier), n'est qu'un terme dialectal parmi beaucoup d'autres, le seul avec **guéret** à être passé en français commun ; il est d'ailleurs symptomatique que **guérets** et **jachères**, qui ont rigoureusement le même sens dans les dialectes, soient passés en français commun avec deux sens différents ; l'ensemble des termes dialectaux pour **jachère** est présenté sur la carte de la page suivante.

La jachère n'est qu'un exemple – particulièrement important il est vrai – mais un exemple tout de même. Ce que nous enseigne cet exemple, c'est que nos concepts actuels ne sont pas opératoires pour comprendre les agricultures d'autrefois. Soit ils ne sont simplement pas pertinents, soit ils sont source de contresens. Si bien que le grand problème de l'historien, c'est

moins de s'armer de connaissances techno-scientifiques, que de savoir relativiser celles qu'il a pu acquérir d'une façon ou d'une autre et qui ont leur validité dans un domaine qui n'est pas le sien. Cet exercice intellectuel, qui consiste à déconstruire une vision des choses acquise à grand' peine souvent, est toujours pénible, et paraît à beaucoup inutilement abstrait, voire oiseux. Mais il est impossible de faire autrement. C'est ce processus intellectuel qu'a si bien décrit T.S. Kuhn dans sa *Structure des révolutions scientifiques*. Pour reprendre ses termes, nous dirons que les agricultures anciennes et l'agriculture actuelle reposent sur des **paradigmes** (ensembles cohérents de notions générales ayant valeur de modèles) différents, et non seulement différents, mais « incommensurables ». Cette « incommensurabilité » signifiant qu'on ne peut pas passer d'un paradigme à un autre par simple traduction : c'est le contenu même des notions, et toute la vision des choses qui leur est liée, qui change. Ainsi, il n'y a aucun mot, en français officiel, qui corresponde au contenu de la notion technique de **jachère** telle qu'il vient d'être explicité. Et réciproquement, il n'existe aucun mot dans les vocabulaires paysans, qui désigne ce que le français officiel entend par « jachère ». On ne peut donc pas à proprement parler « traduire » un énoncé de l'un à l'autre langage. Il ne reste qu'une seule solution, c'est de les apprendre et de les pratiquer tous les deux. Mais à condition qu'il s'agisse bien d'un bilinguisme conscient, c'est-à-dire respectueux des différences et des spécificités propres à chacun d'eux. A condition, en particulier, de savoir reconnaître les « faux amis », si nombreux dès lors qu'il s'agit d'agriculture. Pour comprendre les agricultures d'autrefois, il faut apprendre les langues dans lesquelles elles s'expriment. Personne ne peut faire l'économie de cet apprentissage.

## **2. COMPRENDRE LES OUTILS : STRUCTURE, FONCTIONNEMENT, FONCTION**

Comprendre les agricultures d'autrefois est d'abord une question de langage, donc. Mais c'est aussi bien davantage, ne serait-ce que parce que les textes et les mots ne sont pas notre seule source d'information, loin de là ! Il y a aussi les choses, les objets (et leurs représentations iconographiques), surtout bien sûr les objets techniques, les outils. Pour des régions et des époques entières, même fort proches de nous, les outils sont souvent les seuls ou les plus importants témoignages dont nous disposons. Mais les études d'outils posent elles aussi des questions de méthode spécifiques, dont certaines doivent être brièvement évoquées ici.

Toute activité matérielle productrice (comme l'agriculture) peut être représentée par un **réseau d'opérations** : chaque objet, chaque outil, occupe une place et joue un rôle spécifiques

dans ce réseau. Place et rôle qui se traduisent par un ensemble de relations spécifiques qui associent l'outil, d'une manière ou d'une autre, aux autres éléments du réseau.

Appelons **fonction** de l'outil cet ensemble de relations spécifiques. Il apparaît alors que trois niveaux d'analyse doivent être bien distingués dans toute étude d'objet ou d'outil. Niveaux que je proposerai de caractériser par les termes suivants : 1° **forme** ou **structure**, 2° **fonctionnement**, et 3° **fonction**. C'est, me semble-t-il, parce que ces trois niveaux sont trop souvent mal distingués que tant d'études d'objets, même les plus minutieuses, ont donné des résultats si décevants.

La notion de structure d'un objet paraît suffisamment immédiate pour qu'il ne soit guère utile d'y insister. Etudier la structure d'un objet, c'est établir toutes les informations (d'ordre géométrique, physique, etc.) qui sont nécessaires pour pouvoir reproduire à l'identique l'objet en question.

La notion de fonctionnement n'est guère moins intuitive que celle de structure. Par fonctionnement, il faut entendre d'une part la façon dont l'objet est utilisé ou actionné, et d'autre part la façon dont il agit sur (ou dont il subit l'action de) la matière. Les études de fonctionnement font elles aussi appel aux sciences physiques. Leur seule différence d'avec les études de structure, c'est qu'elles prennent en compte, non plus l'objet isolé et au repos, mais l'objet en action, ou plus exactement en interaction avec son environnement physique dans ses conditions ordinaires d'utilisation. Et comme les études de structure, les études de fonctionnement ont pour but, en principe, de réunir toutes les informations nécessaires pour pouvoir reproduire ce fonctionnement à l'identique.

(Il va sans dire que si les notions de structure et de fonctionnement paraissent assez claires, cela ne signifie pas que leur étude soit facile ! En particulier, il est exceptionnel que le but de reproduction à l'identique puisse être atteint, et on doit le plus souvent se contenter d'informations partielles et d'approximations.)

La notion de fonction d'un objet, par contre, pose bien davantage de problèmes. Ne serait-ce que parce qu'elle se situe sur un autre plan que celles de structure et de fonctionnement. Si en effet c'est bien par la ou les fonctions d'un objet que s'expliquent son fonctionnement et sa structure, les études de fonctions, elles, n'appartiennent plus au domaine des sciences physiques. Ou, autrement dit, l'étude matérielle d'un objet, aussi approfondie qu'on la suppose, ne permet pas de déterminer les fonctions de cet objet.

C'est exactement ce que nous montrent, en tous cas, des exemples comme celui du rouleau, évoqué plus haut, ou celui de la herse.

Il est relativement facile, en effet, de déterminer la structure d'un rouleau ou d'une herse retrouvés dans les réserves d'un musée, pour peu qu'ils soient suffisamment bien conservés.

Il est déjà moins facile de déterminer leur fonctionnement. On peut raisonnablement supposer, et vérifier expérimentalement, que le rouleau écrase et aplatit, que la herse émiette ou arrache et aplatit également. Mais sans autres informations, il est bien difficile d'aller plus loin ; il est à peu près impossible par exemple de parler d'efficacité ou de rendement, tant qu'on ne sait pas à quelles tâches exactes l'un et l'autre instrument étaient employés.

Quant à déterminer ces tâches exactes, c'est-à-dire la ou les fonctions des deux instruments, il est clair que c'est tout à fait impossible. Comment pourrions-nous deviner que ce rouleau était utilisé pour aplanir les terres ensemencées en avoine de printemps parce que les avoines (et elles seules) devaient être fauchées ? Et comment pourrions-nous trouver si cette herse était ou non utilisée pour enterrer les semis ?

Il y a là une dissymétrie qui est, dans les études de technologie, un point de méthode tout à fait fondamental. On peut (théoriquement du moins) aller par le raisonnement de la fonction à l'objet : c'est ce que font les inventeurs, les ingénieurs, et c'est aussi ce que nous faisons tout peu ou prou pour résoudre tous les petits problèmes pratiques de notre vie quotidienne. Mais la réciproque n'est pas vraie. On ne peut pas aller par le raisonnement de l'objet à la fonction. L'objet véritablement inconnu, c'est-à-dire qui ne ressemble à rien de ce que nous connaissons déjà, ne « parle » pas, même examiné au microscope électronique à balayage ! C'est le grand problème de l'archéologie. C'est aussi celui de la technologie historique, dans les cas malheureusement nombreux où les seuls indices qui nous restent sont des outils non documentés (quand ce ne sont pas des fragments d'outils).

C'est pour cela que les études de fonctions sont si nécessaires : elles seules réunissent les informations manquantes en général qui permettent d'aller de la structure à la fonction, c'est-à-dire de faire « parler » les objets. Elles seules peuvent donner un sens aux études d'objets. Et il n'y a aucun domaine où cela soit plus urgent, peut-être, qu'en agriculture. Les études d'outillage aratoire, araires et charrues, sont nombreuses : on en compterait des centaines, sinon des milliers, sur lesquelles pèse un discrédit injustifié sans doute, mais qui s'explique par l'étroitesse de point de vue, par le caractère ponctuel et répétitif de la plupart de ces études. C'est que presque toutes se limitent à des questions de structure (très étroitement conçues d'ailleurs). Rares sont celles qui abordent les questions de fonctionnement - *L'homme et la charrue* en étant un des meilleurs exemples. Mais il n'en existe pratiquement pas qui abordent les questions de fonctions. C'est ce que nous allons tenter de faire dans la suite de ce travail.

### 3. A QUOI SERT L'AVANT-TRAIN ?

Prenons donc comme point de départ une fonction, la préparation du champ, et plus exactement une technique particulière de préparation du champ, l'écobuage (*paring and burning, abplaggen*). Le plus souvent, on le sait, l'écobuage se faisait à bras. Mais vers la fin du XVIIIe siècle, époque où l'écobuage avait pris une extension considérable dans toute l'Europe occidentale, d'assez nombreux modèles de charrues à écobuer furent mis au point, surtout en Angleterre. Or, une particularité remarquable des charrues à écobuer est la présence fréquente d'un avant-train – particularité d'autant plus remarquable qu'en Angleterre, on le sait, l'opinion générale des praticiens à cette époque était très nettement défavorable à l'avant-train, dont la plupart des charrues anglaises et écossaises étaient d'ailleurs dépourvues (Sigaut 1975b: 83-86). Le fait que nonobstant tout cela, la plupart des charrues à écobuer anglaises furent équipées d'un avant-train, ne peut s'expliquer que si celui-ci répondait à une nécessité contraignante et bien précise. Quelle était cette nécessité ?

L'avant-train est classiquement un régulateur de profondeur. Or, une particularité du labour d'écobuage, c'est qu'il doit être aussi superficiel, et aussi régulièrement superficiel que possible : 2 à 3 pouces (5-7 cm) et même moins, jusqu'à un pouce parfois en Angleterre (Duhamel du Monceau 1762, 1 : 101; Sinclair 1832 : 240; Dickson 1805 : 347). Les raisons de cette faible profondeur sont faciles à comprendre. Dans l'écobuage, le but est de détacher la couche superficielle formée par le feutrage des racines, le **gazon**, pour ensuite la faire sécher et la brûler. Il est clair que dépasser la profondeur strictement nécessaire ne sert à rien, si ce n'est à rendre plus difficiles et plus coûteuses les opérations ultérieures de séchage et de brûlage. D'où l'intérêt d'un contrôle aussi efficace que possible de la profondeur de travail, et c'est là, apparemment, que se situe le rôle spécifique de l'avant-train.

Dans quelle mesure peut-on généraliser cette relation qui semble exister entre l'avant-train et la nécessité de labours superficiels ? Double question, en réalité. Car au delà de la fonction de l'avant-train, que nous cherchons à expliciter, il y a celle des labours superficiels, qui doit l'être également. Comment se définissent-ils dans l'ensemble des labours ? A quelles circonstances, à quelles nécessités spécifiques répondent-ils ?

Notons d'abord que l'hypothèse d'une relation spécifique entre avant-train et faible profondeur du labour est confirmée par l'opinion de plusieurs auteurs du début du XIXe siècle. En Allemagne, c'est A. Thaer (1821: 59), qui écrit, à propos de la charrue sans avant-train de Small, que « ... cette charrue ne convient pas... pour écroûter un gazon. Une charrue a avant-train me semble en général plus convenable pour cela, parce qu'elle conserve mieux

l'épaisseur de la tranche dans un labour très superficiel ». En Grande-Bretagne, c'est J. Sinclair, pourtant adversaire déclaré de l'avant-train, qui admet que celui-ci « conserve une profondeur plus régulière et qu'il peut prendre une bande de terre plus mince » (Mathieu de Dombasle 1821: 133). En France enfin, on trouve lors d'un essai comparatif de charrues dans la région de Caen, que « la charrue Dombasle [sans avant-train] ne peut opérer de labourage superficiel ; elle ne peut soulever moins de quatre pouces de terre" (Rapport... 1837). Cette charrue, imitée au départ des charrues anglaises, et surtout flamandes, par l'agronome lorrain C.J.A. Mathieu de Dombasle (1820), avait été prévue initialement pour fonctionner sans avant-train. Mais, à la suite d'essais tels que celui qui vient d'être cité, on devait finalement y revenir. « On a compris que pour les labours peu profonds surtout, l'avant-train est nécessaire » peut-on lire dans un écrit de 1843 (Chrétien, in H. Lepage 1843: 305).

Bien sûr, ces opinions ne suffisent pas à faire une preuve. Elles paraissent en revanche suffisantes pour nous inciter à aller plus loin, c'est-à-dire à nous poser notre seconde question sur les labours superficiels eux-mêmes : que faut-il entendre par labours superficiels ? Dans quelles circonstances étaient-ils jugés nécessaires, et retrouve-t-on dans ces circonstances la présence significativement plus fréquente de l'avant-train ? Le simple fait de formuler cette question nous fait prendre conscience, je crois, de l'étendue de nos ignorances sur les anciennes techniques de labour. « Dans notre localité », écrit le rapporteur de l'essai de charrues déjà cité, « les premiers labours ne doivent enlever que la superficie du terrain, et, par des raisons inutiles à déduire ici, ce labourage est plus parfait en raison de la moindre épaisseur de terre soulevée » (Rapport... 1837). C'est précisément ces raisons « inutiles à déduire » auxquelles nous nous intéressons.

Notons d'abord qu'un autre reproche avait été fait par certains à la charrue Dombasle, lors d'un autre essai comparatif, qui l'avait opposé à la charrue de Brie en 1820 : celui de donner un labour de profil différent du profil accoutumé – et du même coup nous apprenons pour la première fois quel était ce profil accoutumé, trop évident sans doute auparavant pour qu'on jugeât utile d'en parler. On observa en effet (Héricart de Thury 1820), « que la tranche du prisme de terre retourné par l'araire [la charrue Dombasle] n'était point entièrement renversée, ou le dessus dessous, comme avec la charrue de Brie ; mais qu'elle restait dans une situation droite et légèrement inclinée sur la tranche du labour précédent, de manière qu'une arête du prisme restait toujours en dessus, au lieu d'offrir le renversement total du prisme, ou le **labour plat**, accoutumé dans le pays. »

Des remarques tout à fait parallèles se trouvent d'ailleurs exactement à la même époque dans le *Code of Agriculture*, de Sir J. Sinclair (1821: 132), que cite Mathieu de Dombasle dans une traduction que nous reprenons :

« Dans plusieurs parties de l'Angleterre, l'usage est de placer la bande de terre entièrement à plat, et cela se rencontre particulièrement dans les cantons où on ne laboure pas en billons ; mais en Northumberland et en Ecosse on a adopté un autre système. Il est fondé sur ce principe que puisque les deux principaux objets du labour sont d'exposer la plus grande surface possible à l'influence de l'atmosphère, et de mettre la terre dans l'état le plus favorable pour que la herse puisse, de la manière la plus efficace, ameublir la surface du sol pour couvrir la semence, ces deux objets sont effectués d'une manière plus accomplie lorsque la bande de terre présente convenablement une **épaule**, en formant avec la verticale un angle de 45 degrés. Pour produire cet effet, la largeur du sillon doit être dans un certain rapport avec sa profondeur, c'est-à-dire environ les deux tiers, ou six pouces de profondeur pour neuf pouces de largeur. » (Mathieu de Dombasle 1821: 151.)

C'est donc apparemment deux modèles de labour qui s'opposent. L'un que nous qualifierons de « traditionnel », pour simplifier, et l'autre de « moderne ». Compte tenu des données dont nous disposons, nous pouvons résumer comme suit leurs caractéristiques :

DIMENSIONS ET PROFIL DES LABOURS		
	Labour "traditionnel"	Labour "moderne"
Profil		
Profondeur	3 à 4 pouces (8-11 cm)	4 à 6 pouces (11-14 cm) et plus
Largeur	12 à 14 pouces (32-38 cm)	9 pouces (25 cm)
Rapport l/p	3 à 4	3/2 à 2

Avec ce tableau, c'est un premier facteur qui est mis en relation avec la faible profondeur des labours : le profil dit « labour plat » (on dirait aujourd'hui « labour retourné »: Hénin 1969: 182), qui semble avoir été une norme beaucoup plus importante autrefois qu'aujourd'hui dans certaines régions et pour certains labours. Dans quelles régions et pour quels labours ? Nous ne pouvons citer actuellement que deux régions avec certitude : la Région parisienne, où se trouve la Plaine de Trappes, et la Campagne de Caen en Normandie occidentale. Mais il y

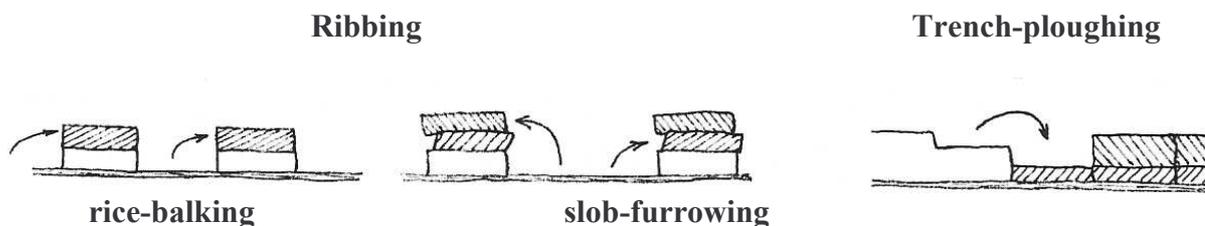
en a certainement beaucoup d'autres que les dépouillements ultérieurs permettront de trouver, notamment en Angleterre ces districts auxquels J. Sinclair fait allusion. Quant à la question de savoir quels labours, elle est beaucoup plus compliquée et va nous retenir un peu plus longtemps.

Ce sont les « premiers labours » qui ne doivent pas dépasser trois ou quatre pouces de profondeur, nous précise en effet le rapport sur les essais de charrue dans la région de Caen. Cette indication nous renvoie évidemment au modèle classique de la **jachère** ou **guéret**, c'est-à-dire à la série de trois labours ou plus jugés nécessaires pour la préparation des semailles d'automne. J'ai déjà plusieurs fois attiré l'attention sur l'importance de la notion de jachère, et sur le contresens qui fait d'elle une terre en repos ou en friche (Sigaut 1972, 1976, 1977). Il est clair qu'on ne peut rien comprendre à la problématique des labours si on les considère comme des opérations isolées, alors que chacun d'eux est en fait un maillon dans la chaîne des opérations successives et coordonnées de préparation du champ. En ce qui nous concerne ici, le problème est celui de la profondeur relative des labours de jachère successifs. D'après J. Sinclair (1821: 328), cette profondeur devait aller en décroissant, le premier labour étant plus profond que les autres. Il est possible que cette opinion corresponde à l'usage réel des Lowlands d'Ecosse, où, à vrai dire, la jachère était alors une innovation relativement récente (Sigaut 1975b). Mais cela ne semble pas correspondre au cas le plus général, pour le peu que nous en sachions. En France en tous cas, nous avons quelques exemples précis où l'usage était de donner le premier labour à faible profondeur, et de **piquer** davantage aux labours suivants. Dans la Plaine de Falaise, non loin de Caen on donnait le premier labour à 3 pouces et le second à 5 ou 6 pouces (Lecellier 1836). Dans la Seine-et-Oise, le premier labour était de 4 pouces et les autres à 6 ou 7 pouces, sauf celui donné pour enterrer le fumier, qui était lui aussi de 4 pouces (Challan 1802). Et on retrouve une semblable gradation dans le Norfolk entre les deux premiers labours de jachère (Marshall 1787, 1: 141).

L'exemple du Norfolk nous est du reste particulièrement précieux, grâce à la qualité des descriptions de Marshall. On sait que les charrues traditionnelles du Norfolk étaient munies d'un avant-train : or, il semble bien aussi que les labours superficiels y aient été relativement plus fréquents et plus importants qu'ailleurs. Même la profondeur des labours ordinaires y était strictement limitée, par la présence d'une semelle de labour appelée **pan** que les cultivateurs respectaient scrupuleusement ; ceux qui l'endommageaient par un labour trop profond s'exposaient à toutes sortes de désagréments (Marshall 1787, 1: 11-13). Marshall n'indique que par allusion la profondeur du **pan** : elle pouvait n'être que de 4 à 5 pouces seulement (ibid.: 143). Là encore, il faut noter qu'il peut y avoir un contraste absolu entre les

normes agronomiques des agriculteurs d'autrefois et celles des agronomes actuels, pour qui la semelle de labour n'est que le résultat de mauvaises méthodes de travail.

Quant aux labours superficiels proprement dits, ils appartenait à deux catégories différentes, appelées l'une *ribbing*, *rib-ploughing* ou *raftering* (ces termes n'appartiennent pas en propre à l'usage du Norfolk), et l'autre *trench-ploughing*. D'après les indications de Marshall, on peut les visualiser ainsi :



Ces deux méthodes n'étaient certes pas particulières au Norfolk. Mais en ce qui concerne la première, nous dit Marshall, « je ne connais aucune région où les fermiers la pratiquent aussi couramment que dans ce comté ». Et en ce qui concerne la seconde, qui s'exécutait avec deux charrues se suivant dans la même raie, « c'est une opération difficile dans les sols minces de cette région ; mais grâce à ses roues et à son soc large, la charrue de Norfolk est singulièrement bien adaptée à ce travail. Dans un sol dont la profondeur ne dépasse peut-être pas quatre à cinq pouces, il faut découper deux minces tranches de terre dont celle du dessous doit être assez épaisse pour que celle du dessus se trouve enterrée, mais sans pour autant faire remonter en surface la moindre parcelle du substrat, le *pan* : et j'ai vu exécuter cela avec la plus grande exactitude." (Marshall 1787, I : 142-143.)

Deux autres régions du Sud de l'Angleterre étudiées par Marshall méritent encore d'être mentionnées pour leur technique des labours superficiels. La première est le Devon, où les deux variétés du labour d'écobuage, *velling* et *skirting* ou *skirwinking* (cette dernière semblable au *rice-balking* du Norfolk) se pratiquaient à un ou deux pouces de profondeur (Marshall 1196, 1: 143-144). Il semble que les charrues spéciales utilisées pour ce travail aient été munies de roues – du moins est-ce le cas des deux exemplaires publiés par R.A. Dodgshon et C.A. Jewell (1910: pl. 18 et 19). La seconde région est le Kent, où l'on pratiquait un labour de déchaumage (*broadsharing*, *subploughing*) à l'aide d'une lame de fer en forme de croissant fixée transversalement à l'extrémité du soc, et dont le plan formait un angle de 30° à 40° avec l'horizontale, le *broadshare* (Marshall 1198, 1: 62). Les roues de l'avant-train et le talon du sep empêchaient le *broadshare* de dépasser la profondeur requise, et assuraient un travail « aussi superficiel que l'opération le comporte » (ibid.: 80). A noter que ce déchaumage, exécuté immédiatement après la moisson du blé, était suivi un peu plus tard d'un second labour superficiel, le *raftering*.

En voilà assez, je crois, pour établir au moins provisoirement et sous bénéfice d'inventaire,

- 1° que les labours superficiels occupaient une place importante et spécifique dans l'arsenal des méthodes de préparation du champ des anciennes agricultures,
- 2° que la pratique de ces labours comportait ses difficultés propres, celles d'un contrôle très précis de la profondeur de travail,
- 3° que l'avant-train, ou au moins une paire de roues, étaient le moyen le plus efficace d'assurer ce contrôle.

#### 4. LABOURER PEU PROFOND, POUR QUOI FAIRE ?

Ces trois affirmations ne constituent toutefois qu'une première étape dans cette recherche. Elles ne nous disent rien, en effet, des raisons pour lesquelles une faible profondeur de labour pouvait être jugée nécessaire. Ces raisons pouvaient être très diverses, comme le montrent les exemples cités. Et ce que montrent aussi ces exemples, c'est qu'il nous faut nous garder de les chercher à la lumière de nos connaissances agronomiques actuelles. Le savoir des agriculteurs d'autrefois était différent du nôtre, et c'est sur la base de ce savoir ancien et non du savoir actuel qu'il faut essayer de retrouver la logique des techniques agricoles d'autrefois.

Cela dit, il y a, me semble-t-il, deux familles d'opérations particulièrement importantes sur le plan historique, qui exigeaient la pratique de labours superficiels : l'enfouissement des semis, lorsqu'il se faisait **sous raies**, c'est-à-dire à la charrue ou à l'araire, et le défrichage ou la destruction du gazon.

Je reviendrai plus loin sur la pratique des **couvrailles**, comme on appelait dans beaucoup de régions françaises les labours d'enfouissement des semis. La question que je voudrais évoquer plus particulièrement ici est celle de la préparation du champ en sol gazonné. Il est étrange que les géographes aient pris si peu conscience de l'importance de ce facteur écologique essentiel qu'est le gazon - avec l'exception remarquable de C.O. Bauer (1952). Chez les ethnographes, c'est E. E. Evans peut-être, qui a formulé le plus explicitement son importance sur le plan culturel (« **sod-culture** », 1970: 6). Or, il est clair que la présence ou non de gazon fait une différence radicale dans les méthodes de préparation du champ, et par suite dans l'outillage. L'écobuage est une solution spécifique aux problèmes de la préparation du champ en sols gazonnés, ainsi d'ailleurs que la plupart des exemples de labours superficiels qui ont été mentionnés précédemment. Aussi sommes-nous amenés à nous demander, je crois, s'il y a un lien général entre la présence du gazon et les labours superficiels. A cette question,

deux séries d'arguments conduisent, me semble-t-il, à proposer une réponse franchement positive.

Il y a d'abord l'opinion de plusieurs auteurs, comme J. Rieffel (1840: 308) ou G. Heuzé (1889, 1: 131) en France ; en Grande-Bretagne, celle de R. Kerr (in : Sinclair 1814, 1: 346) est particulièrement explicite : « un labour superficiel et d'une largeur considérable, de par exemple 4 pouces de profondeur sur 8 ou 9 de largeur, est la meilleure manière de rompre les vieilles pâtures ».

Mais il y a surtout le fait que les labours superficiels – et l'avant-train qui leur est associé – furent en quelque sorte réinventés par les colons américains lorsqu'ils atteignirent la Prairie du Middle West. Il ne manque pas de sources sur les profonds changements techniques rendus nécessaires par l'arrivée des colons dans ce milieu nouveau pour eux, et radicalement différent des régions forestières de l'Est. Les techniques de défrichement furent abondamment discutées, nous apprend A.C. Bogue (1963: 67-85). Au début, les premiers pionniers labouraient comme à leur ancienne habitude à 5 pouces. Mais l'expérience ne tarda pas à leur apprendre qu'un labour plus superficiel encore était préférable à 1,5-2 pouces. Schob (1973) parle de 2 à 6 pouces de profondeur, sur une largeur extraordinaire de 16 à 30 pouces, 42 à 80 cm ! Pour exécuter ces labours, on utilisait des *breaking-plows* dont l'age reposait sur deux roues, avec un système de leviers permettant au conducteur de régler l'entrure sans quitter les mancherons (Bogue 1963: 70; Bidwell et Falconer 1925: 284). On sait que les charrues de l'Est, héritées des charrues anglaises, n'avaient pas d'avant-train : les toutes premières *breaking-plows* furent parfois, semble-t-il, attelées à des roues de charrettes, « *a pair of cart wheels* » (Primack 1962: 488).

L'histoire technique de la colonisation européenne en Amérique est souvent une source d'analogies instructives avec ce qui s'est passé plus anciennement en Europe. Plus récents, les faits américains sont mieux documentés, et ils se manifestent aussi sur une échelle plus vaste, à cause des dimensions mêmes du pays, qui en font un miroir grossissant à certains égards par rapport à l'Europe. Peut-on tirer des conditions du développement des *breaking plows* des informations utiles pour mieux comprendre celles qui ont conduit, en Europe, au développement initial de la charrue ? Avec toutes les réserves auxquelles oblige la prudence, je crois que oui, et qu'en particulier les problèmes spécifiques au défrichement des sols gazonnés entrent dans les analogies possibles.

Un mot encore pour terminer sur ce point. Il n'a été question que de l'avant-train dans tout ce qui précède. Or, il existe deux pièces de la charrue dont l'association avec la présence du gazon est bien plus évidente que celle de l'avant-train : ce sont le coutre, et la variété de soc

plat, large et tranchant qui s'oppose aux socs coniques ou prismatiques des araires et de certains types de charrues. Il est très probable que chaque forme de soc est associée à des formes particulières de labour – le labour retourné, le *rib-plowing*, etc., impliquent évidemment des socs plats et larges, dont la fabrication et l'entretien impliquent sans doute une métallurgie plus avancée que celles des socs coniques. Un détail de vocabulaire me paraît significatif à cet égard. Dans les langues germaniques, où domine le soc tranchant, le mot qui désigne le soc, *schar*, *share*, *skär*, etc. appartient à une famille de termes qui se rapportent tous à l'action de couper avec un instrument aiguisé. En France au contraire, ainsi que dans les régions celtiques de Grande-Bretagne, le mot **soc**, par son sens étymologique présumé (groat de porc) est peut-être hérité d'une époque où dominait le soc conique.

## 5. SEMER SOUS RAIES, LABOURER EN SILLONS

Après la préparation du champ en sols gazonnés, il existe un second cas, donc, dans lequel un contrôle précis de la profondeur est nécessaire : c'est lorsqu'il s'agit d'enterrer les semences à la charrue. A cette technique correspondent des termes précis dans le vocabulaire technique paysan : **semmer dessous** ou **semmer sous raies** (il existe un équivalent exact en anglais: *sowing under furrow*), et on désignait par **couvrir**, **couvrailles**, le labour correspondant ; dans quelques régions, le terme de couvrailles équivaut ou même remplace le terme de semailles. Couvrir est un terme technique précis, qui implique toujours, dans le langage paysan, que l'opération soit faite à la charrue ou à l'araire. Lorsqu'au contraire on semait dessus (c'est-à-dire sur le dernier labour), on hersait les semis, on ne les couvrait pas. C'est à Duhamel du Monceau (1762, 1: 271-277) que l'on doit la meilleure présentation d'ensemble des deux techniques.

Le problème est, comme précédemment, d'identifier l'ensemble des relations qui unissent l'une et l'autre technique de semis aux autres éléments du réseau agricole. Je voudrais tout d'abord dire quelques mots sur leur répartition géographique, pour compléter ce que j'ai indiqué au début à propos de l'exemple de la herse.

En laissant de côté les régions, peu nombreuses, où les semis étaient enterrés à bras (certains secteurs de Bretagne, semble-t-il), on peut distinguer trois catégories de régions suivant les méthodes qui y étaient utilisées pour enfouir les semis :

- les régions où l'on **semait dessous**, exclusivement : pays méditerranéens, deux tiers sud et ouest de la France ;

- les régions où l'on **semait dessus**, exclusivement : Ecosse (A. Fenton, communication personnelle), sans doute Ardenne, peut-être nord de l'Angleterre et certaines régions du nord de l'Allemagne ;

- les régions où l'on **semait dessus et dessous** : nord et est de la France (sauf l'Ardenne) ; nombreuses régions de Grande-Bretagne (East Anglia et Midlands : Marshall ; Chiltern Rills et Vale of Aylesbury : Ellis ; etc.) ; sans doute aussi nombreuses régions d'Europe Centrale : Silésie (Martin Grosser), Hongrie (Fél et Hofer)...

Naturellement, cette énumération est beaucoup trop incomplète pour autoriser, ne serait-ce que l'esquisse d'une cartographie, qu'il faudra pourtant bien entreprendre un jour. Elle suffit cependant pour montrer que l'opposition entre les deux techniques est pertinente pour l'analyse des systèmes de culture. La manière dont on recouvre les semis de céréales n'est pas un simple détail de pratique : c'est un élément déterminant dans la structuration des diverses agricultures régionales européennes.

Remarquons toutefois que les deux techniques coexistaient dans la majeure partie de l'Europe non méditerranéenne. On les employait tantôt simultanément – c'est-à-dire par exemple qu'on semait une partie de la semence dessous, avant le dernier labour, et le reste dessus, pour le recouvrir à la herse –, tantôt concurremment – c'est-à-dire qu'on choisissait tantôt l'un

tantôt l'autre procédé, en fonction des circonstances. Quelles étaient ces circonstances ? Voici, à titre d'hypothèse de travail, celles qui apparaissent à l'examen de la littérature agronomique ancienne :

- **le sol et les conditions météorologiques** : « terres trop fortes, trop remplies de mottes ou de pierres pour permettre le passage de la herse » ; « terres qui déchaussent, et... terrains fort légers, où l'on craint que le vent ne découvre la semence, ou que le soleil ne dessèche les racines des graines qui auraient germé trop près de la superficie » (Duhamel du Monceau 1762, 1: 274) ; pour des auteurs aussi éloignés que l'Anglais Marshall (1790, II: 81) et le Provençal Laure (1837: 574), le semis sous raies est une réponse efficace au risque de sécheresse ;

- **les plantes cultivées** : le blé, l'orge, étaient plus fréquemment semés sous raies que l'avoine, et les céréales d'hiver plus fréquemment que les céréales de printemps ; l'avoine en particulier, lorsqu'elle était semée sur un labour unique, cas très fréquent, était évidemment enterrée à la herse ;

- **la densité et la méthode de la semaille** : il semble que le semis dessus exigeait une densité de semis plus grande que le semis dessous ; dans le sud-ouest de la Beauce en 1812 (région de Chateaudun), on mettait 1,20 hl/ha lorsqu'on semait dessous, et presque le double lorsqu'on semait dessus (*La statistique agricole de 1814*: 238) ; par ailleurs, certains modes de semis sous raies excluaient le semis à la volée proprement dit, il fallait semer « par petits jets », en suivant ou en précédant la charrue, travail souvent réservé aux femmes ou aux enfants (Leclerc-Thouin 1843 : 267) ;

- **les forces de travail et le nombre de jours disponibles** : le hersage est évidemment beaucoup plus rapide que le labour de couverture ; il permet à la fois d'ensemencer une surface plus grande par travailleur, et de mieux tirer partie du délai toujours limité dont on dispose pour faire les semis dans de bonnes conditions ; ce délai est toujours plus court pour les céréales de printemps ;

- **la forme du labour** : le hersage des semis n'est possible que sur un labour à plat ou en planches (l'inverse n'est pas vrai) ; lorsqu'au contraire on a labouré en billons ou en sillons (nous allons revenir sur ces deux termes), il est impossible de semer autrement que sous raies.

Tous ces points mériteraient de longs développements, sur le plan quantitatif notamment. C'est toutefois seulement sur le dernier, le labour en sillons, que je voudrais insister davantage. Car sa problématique est très étroitement liée à celle du semis sous raies.

Un mot d'abord sur ces deux termes, **sillon** et **billon**. Car les problèmes de terminologie sont grandement compliqués, en France, par les changements de sens qui ont affecté de nombreux mots paysans lorsqu'ils ont été repris dans le langage urbain, qui est aussi celui que parlent la plupart des agronomes. L'exemple rappelé plus haut de la jachère est caractéristique des contresens qui s'établissent de cette façon. Il en est de même du mot **sillon**, qui est encore couramment employé dans le sens de « raie de labour », quarante ans après que le linguiste J. Jud ait rétabli son véritable sens (Jud 1937; voir aussi Haudricourt et Brunhes Delamarre 1955: 330). Le sillon, en fait, c'est la bande de terrain délimitée par le semeur sur le champ, et dont la largeur correspond à la portée de son jet de semences. C'est l'unité spatiale d'ensemencement. Cette unité peut être tout à fait indépendante du labour - cas des régions du Midi de la France où on labourait à plat, à l'araire, cas aussi du Norfolk au XVIII<sup>e</sup> siècle (Marshall 1787, 1: 221). Mais elle peut aussi coïncider avec l'unité de labour, la planche ou le billon : dans ce cas, « on n'a pas besoin de 'sillonner' (de marquer les sillons). Chaque billon forme un 'sillon' dont les limites se voient facilement. » (Gardette 1950, 1 : C. 48.) C'est précisément dans ce cas, qui semble avoir été très général dans l'ouest et le centre de la France, que l'on parle de *labour en sillons*. Dans *l'Atlas Linguistique de l'Ouest*, à la

question « billon », la grande majorité des témoins ont répondu par une forme de « seillon » ou de « sillon » (Massignon et Horiot 1971 : C. 156). Le terme « billon », qui désigne la bande de terre en relief formée par un labour, sans référence au semis, semble avoir été beaucoup moins utilisé dans le langage paysan ancien ; on trouve d'ailleurs aussi « binon », et bien d'autres termes encore (voir notamment Simoni-Aurembou 1973 : C. 101, et Taverdet 1975 : C. 274).

C'est désormais du **labour en sillons** que je vais parler, pour rester fidèle à l'usage paysan, toujours le plus pertinent. C'est une méthode de labour que nous connaissons fort mal, pour plusieurs raisons : l'une est qu'elle a considérablement reculé depuis le début du XIXe siècle, au point d'avoir disparu de la plupart des régions où elle était autrefois la règle ; l'autre est sa complexité, et le fait que la plupart des auteurs n'en parlent que par de brèves allusions, trop vagues et obscures pour être d'un grand secours - voir par exemple la description que donne Marshall, lui pourtant si précis d'habitude, du labour en sillons de six raies dans le Norfolk (1787, 1 : 220). Heureusement, il y a au moins un auteur qui nous donne des informations relativement détaillées, accompagnées même de schémas, sur les méthodes de labour en usage dans le Maine-et-Loire vers 1840 (Leclerc-Thouin 1843: 183-193 et 266-269).

C'est de son livre que sont tirés les exemples présentés dans les tableaux pages suivantes.

Voir tableaux

Que nous enseignent ces exemples ? La méthode vendéenne est assez simple, bien qu'elle mette en jeu trois instruments différents. Elle se rapproche beaucoup des méthodes méditerranéennes les plus classiques, à cela près que le premier labour est fait à la charrue. Nous pouvons, je crois, la laisser de côté pour ce qui suit. Les autres méthodes sont plus complexes, et pour nous plus intéressantes. Car elles aboutissent toutes à ces sillons de quatre raies typiques des agricultures de la majeure partie de l'ouest de la France ; si typiques en fait que l'apparition, entre 1815 et 1830, de sillons de six raies en Normandie, fut considérée comme une innovation remarquable (Lecellier 1836). Si nous essayons d'énumérer tout ce que les procédés de labour en sillons ont en commun, et qui les oppose aux labours à plat ou en planches, nous obtenons, je crois, le tableau suivant.

<b>Labour en sillons</b>	<b>Labour en planches ou à plat</b>
Raies inégales en largeur et en profondeur	Raies toutes identiques (sauf la première et la dernière de chaque planche)
Tranches de terre se recouvrant partiellement les unes les autres	Tranches de terre régulièrement juxtaposées

L'emplacement des billons change obligatoirement à chaque labour	L'emplacement des planches peut ne pas changer
Semis toujours sous raies	Semis dessus ou dessous
Semences jetées dans les raies au fur et à mesure qu'elles sont ouvertes, ou bien jetées sur le sillon inachevé, et couvertes avec la terre réservée à l'emplacement de la raie.	Semis le plus souvent à la volée.

## Planche 1.

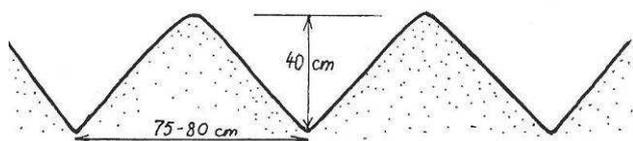
### Labours en sillons dans l'Ouest (M.-et-L.).

#### 1. Région de Beaupréau.

#### Opérations

1. Premier labour, janvier-avril ; à plat, détruit les anciens sillons s'il y a lieu.

2 et 3. Traversages, mai-août ; en billons ; direction perpendiculaire à celle du premier labour.



4. Hersages ; remettent le terrain à plat.

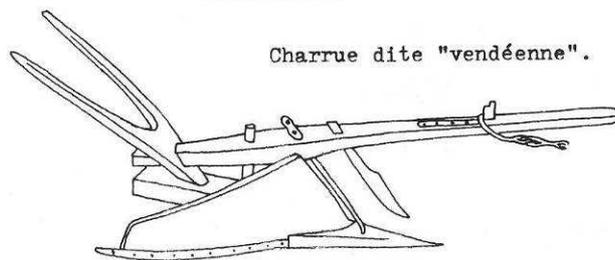
5. Epandage du fumier ; semis à la volée.

6. Couvrailles, en sillons.

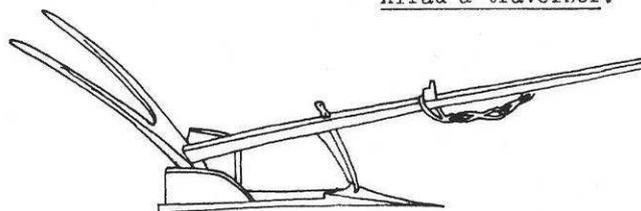


#### Instruments

Charrue dite "vendéenne".

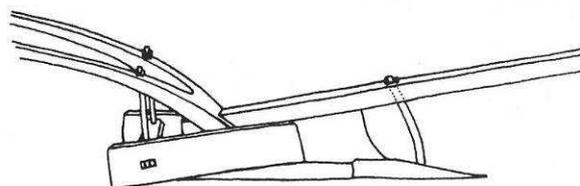


Arrau à traverser.



Herse.

Arrau à couvrir.

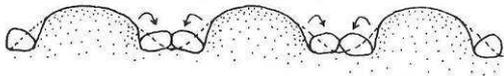


## Planche 2

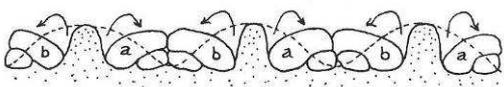
LABOURS EN SILLONS DANS L'OUEST (M.-et-L.). 2, REGION DE BAUGÉ.

### Opérations

1. Décoler.



2. Faire la grosse raie (a); faire la petite raie (b).

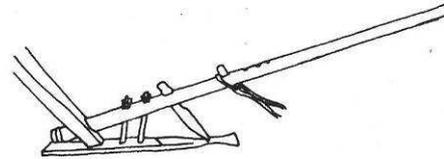


3 et 4. Semer et couvrir, en achevant les nouveaux sillons.

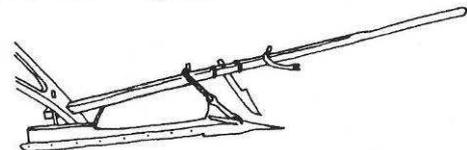


### Instruments

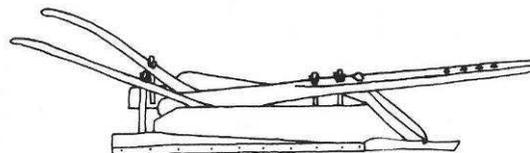
1. Traitoir ou arbalétier.



2. Charrue dite "angevine".



4. Gruette.



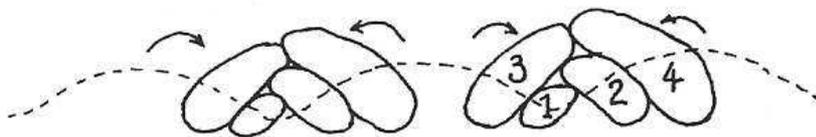
## Planche 3

### Labours en sillons dans l'Ouest (M.-et-L.)

#### 3. Région d'Angers et de Segré

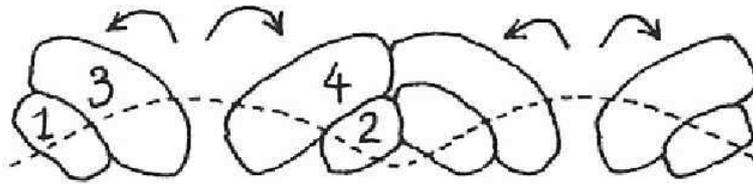
Dans cette méthode, tous les labours se font à l'aide de la charrue dite « angevine » (voir tableau précédent).

1. **Charruer**, en mars-avril. Comprend quatre passages, appelés *tailler* (1), *fendre* (2), *lever le sillon* (3) et *parer* (4). Les tranches de terre (1) et (2) portent respectivement les noms de *taillis* et *fendis*. L'emplacement de l'ancienne raize reste non labouré.



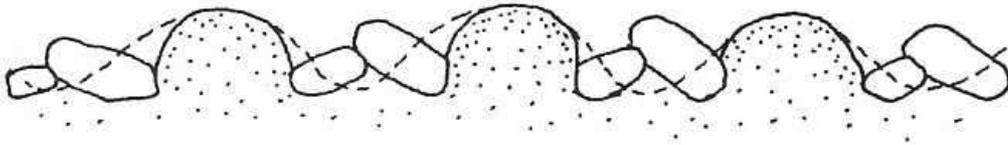
2. **Hersage**. Réduit la hauteur des billons à environ 15 cm.

3. **Refourcher**, de la mi-juin à la mi-août. Quatre passages portant les mêmes noms que pour charruer, mais exécutés en refendant au lieu de l'être en adossant, et plus profonds. Il ne reste plus d'espace non labouré.

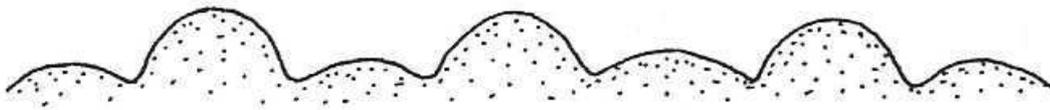


4. **Hersage.** Comme en 2.

5. **Tailler et fendre,** fin août-début septembre



6. **Hersage.**



7. Semis et labour de couverture à deux raies (lever le sillon et parer, comme ci-dessus). La semeuse marche devant la charrue. Il existe aussi une variante, consistant à faire les quatre derniers passages de charrue au moment des semailles. Le hersage intermédiaire (6) est alors supprimé. L'organisation du travail au moment du semis est alors légèrement différente.

Pour comprendre les techniques de labour, on le voit, il faut connaître tous les détails opératoires liés à l'ensemencement. Le procédé qui consiste à recouvrir les semences avec de la terre prélevée entre les sillons, par exemple, rappelle un peu la technique des lazybeds (Fenton 1976 : 8), surtout si on tient compte du fait qu'en Bretagne, ce travail s'exécutait parfois à la main (*La statistique...*: 250). Quant à l'outillage, il est à peine besoin d'ajouter que la structure et les dimensions des araires et charrues utilisées pour labourer en sillons sont très strictement déterminées par les conditions de ce type de labour. L'avant-train joue un rôle essentiel, pour assurer le contrôle précis d'une largeur et d'une profondeur de travail qui doivent varier constamment. Souvent, par exemple, l'écartement des roues est réglable, pour qu'on puisse l'adapter à la largeur exacte des sillons. La forme du soc, en général conique – une opinion courante était que les socs plats étaient impropres au labour en sillons, sans qu'il soit possible encore de comprendre pour quelles raisons –, les dimensions et l'orientation du versoir ou des oreilles, etc., sont aussi des facteurs essentiels. Mais je voudrais mentionner deux derniers points pour terminer sur cette question.

1. Il faut se garder de confondre **sillons**, **planches** et **ados**. Le labour en planches n'est que la forme de labour à plat obtenue avec une charrue à versoir fixe, et il est donc inutile d'y insister. Ce qui oppose les sillons aux « ados » (terme certainement impropre, mais que nous utilisons faute de mieux), c'est que les sillons ne sont jamais fixes, ils changent de place à chaque labour ; les ados au contraire sont fixes (les *ridges* de certaines régions des Iles britanniques), et certains occupent la même place depuis des siècles. Ils sont aussi bien plus larges et plus hauts que les sillons. La littérature écossaise du XIXe siècle donne d'abondants détails sur la destruction des ados, souvent courbes (les fameux « *crooked ridges* ») qui dominaient le paysage au XVIIIe siècle, et leur remplacement par des billons (Home 1802 : 75). Dans les terroirs abandonnés par la suite, les nouvelles formes de labour ont laissé des traces bien différentes des anciennes (Parry 1976).

2. L'égouttement des terres est l'explication la plus souvent donnée pour le labour en sillons. Mais elle n'est certainement ni la seule, ni même peut-être la plus importante ; ce n'est pas elle, en particulier, qui peut permettre de comprendre pourquoi on labourait en sillons, plutôt qu'en planches bombées ou en ados, qui sont des solutions équivalentes vis-à-vis de l'excès d'eau. D'autre part, on labourait en sillons aussi bien dans des régions sèches comme la Plaine du Poitou, que dans des régions réellement humides (Cavoleau 1844 : 551). Deux autres facteurs sont peut-être d'une importance plus déterminante :

- les mauvaises herbes, que le labour en sillons permettrait de combattre plus efficacement (Leclerc-Thouin 1843: 185) ; la disposition du champ en sillons séparés par des raizes plus ou moins larges est aussi à rapprocher du grand nombre des façons d'entretien donnés dans l'ouest de la France aux blés d'hiver, sarclages, râtelages, etc. (Trémaudan 1888, Guitton 1880 : 95-97).

- la faible fertilité du sol : dans les sols pauvres et peu profonds, le labour en sillons était probablement la méthode la plus économique en travail et en semences ; labourer à plat ou en planches augmentait les frais, sans augmenter le produit (Sageret 1808: 125-127; Young 1797: 33).

S'il fallait à tout prix proposer une « explication » du labour en sillons, c'est à coup sûr cette dernière que nous préférons. Mais est-ce bien ainsi que le problème se pose ? En fait, compte tenu de l'extension considérable du labour en sillons dans toute l'Europe occidentale non méditerranéenne avant la Révolution industrielle, n'est-ce pas plutôt le labour à plat qu'il faudrait « expliquer » ? Or précisément, il existe peut-être une explication pour le labour à plat, et pour le hersage des semis qui lui est associé : c'est la culture de l'avoine de printemps. Car de l'Ecosse à la Beauce, l'avoine de printemps est à de rares exceptions près (le sarrasin parfois, le seigle en Ardenne) la seule céréale régulièrement semée sur labour unique. Et ceci que ce soit sur les chaumes d'une céréale précédente, ou sur défriche d'un vieil herbage. Or, sur labour unique, il n'y a évidemment pas d'autre moyen que la herse pour enterrer les semences - en laissant de côté les procédés manuels, tels que les lazy-beds.

Et nous voici peut-être, après un long détour (« What an endless labyrinth is husbandry ! » : Marshall 1790, II : 39) en vue d'une solution au problème que nous nous posions au début, celui de l'usage ou du non usage de la herse pour enfouir les semis. Ne serait-ce pas à la culture de l'avoine qu'il faut rapporter l'introduction de cet usage, et le fait qu'il n'ait pas dépassé, vers le sud et l'ouest de la France, des limites qui sont aussi, approximativement, celles de la culture de l'avoine de printemps ?

Naturellement, il faudra de longues recherches pour valider ce qui n'est pour l'instant qu'une hypothèse de travail. Mais d'ores et déjà, cette hypothèse entraîne une seconde. Car en France, la limite entre l'utilisation du cheval et celle du boeuf comme animaux de trait en agriculture n'est pas très différente de la limite entre le hersage et le non-hersage des semis. On sait combien la littérature ancienne est abondante - et indécise - sur ce vieux problème des avantages réciproques du cheval et du bœuf en agriculture. Or, le seul avantage réel, la seule supériorité effective du cheval sur le boeuf, c'est sa vitesse. Et il n'y a que deux fonctions où la vitesse supérieure du cheval soit mise à profit : le hersage, et les transports attelés sur route

carrossable. « Le cheval est supérieur au bœuf dans la conduite de la herse lorsque cet instrument est utilisé pour diviser les mottes. Celles-ci, en général, ne sont divisées ou anéanties que par le choc des dents. Or, plus la herse est traînée vite, plus ce choc est efficace. » (Heuzé 1889, 1 : 201) On a hersé au trot dans le Norfolk et en Bretagne (Marshall 1181, 1 : 144 ; *Agriculture française...* 128).

On peut donc penser que le cheval a été utilisé pour les hersages et les charrois un certain temps avant de l'être pour les labours, et que c'est le souci d'économie qui a conduit peu à peu à ne garder que des chevaux pour faire tous les travaux. Or, l'iconographie médiévale, où l'on voit parfois des chevaux attelés à la herse à côté de bœufs attelés à la charrue, nous donne la possibilité de vérifier le premier point. Quant au second, il est remarquablement illustré par le texte suivant, tiré du rapport de James Anderson sur l'Aberdeenshire en 1794 (p. 16; mais voir aussi pp. 11 et 18) :

"**Attelages.** Toutes les charrues de l'Aberdeenshire, encore récemment, étaient tirées par des bœufs. L'attelage ordinaire était de huit, dix ou douze bœufs attelés par paires (...), et si l'on considère en outre que pour chaque charrue à bœufs utilisée, il fallait nécessairement avoir des chevaux pour conduire le fumier etc. aux champs en charrettes, – pour porter le grain au marché. – et pour les hersages, le gaspillage total qui s'ensuivait apparaîtra énorme. »

## 6. CONCLUSION

Tous ces exemples auront suffi à montrer, je l'espère, ce qu'il faut entendre lorsqu'on dit qu'une agriculture est un réseau. « Expliquer » un élément de ce réseau, un outil ou une machine, c'est expliciter toutes les relations qui associent cet outil, cette machine, aux autres éléments du réseau. C'est seulement ensuite que le comparatisme géographique et historique doit intervenir pour nous aider à comprendre quels sont les plus importants de ces éléments et de ces relations, quels sont ceux qui jouent ou ont joué un rôle décisif dans la structuration et l'individualisation des différentes agricultures locales. Dans ce jeu d'interrelations entrent des facteurs physiques aussi bien qu'économiques et culturels, des facteurs permanents et temporaires, des facteurs encore actuels et d'autres qui appartiennent au passé, etc. Tous ces facteurs ne sont pas d'égale importance, c'est évident. Mais cette importance, il ne faut surtout pas l'évaluer à priori : seule une recherche historique complète peut permettre de le faire sans risques d'erreurs excessifs. C'est ainsi, par exemple, qu'on a autrefois trop exclusivement privilégié les objets, parce qu'ils sont plus facilement visibles que d'autres facteurs, et parce qu'on est donc naturellement tenté d'exagérer leur importance. Il est clair aujourd'hui que les

objets sont à peu près, pour l'historien et l'ethnologue, ce que sont les os ou les coquilles fossiles pour le paléontologiste. Ni plus, ni moins. L'étude des objets est une voie d'accès parmi d'autres à la compréhension des systèmes de culture (et des systèmes sociaux dont ils font partie). Voie nécessaire, mais pas suffisante, et qui a ses limitations propres : comme je crois l'avoir montré avec l'exemple de la herse, il y a des choses que l'objet seul ne dit pas, quel que soit le raffinement des techniques employées pour le faire parler.

Parmi ces autres voies d'accès, il y a par exemple l'étude du travail et des relations sociales dans le travail ; celle de la production et de la productivité, qui implique le passage au quantitatif ; celle des relations sociales dans la production, contrôle des moyens de production et partage des résultats, etc. Toutes ces voies sont bien connues. Je voudrais en ajouter une autre qui me semble à la fois particulièrement importante et particulièrement négligée : c'est l'étude des savoirs paysans. Tout indique qu'il existe une pensée paysanne autonome, qui ne ressemble en rien au savoir scientifique moderne, mais qui a sa valeur, son efficacité propres. Cette pensée travaille avec des notions qui lui appartiennent en propre, comme par exemple la notion de jachère, si étrangement déformée en dehors du monde paysan. Il est probable qu'elle suit également des processus logiques qui lui sont propres. Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, il est un préalable indispensable pour accéder à la pensée et aux savoirs des paysans : c'est d'apprendre leur langage, c'est-à-dire d'abord reconnaître qu'il existe, et le respecter pour ce qu'il est.

## 7. REFERENCES

*Agriculture française, par MM. les inspecteurs de l'agriculture, publié d'après les ordres de M. le ministre de l'agriculture et du commerce. Département des Côtes-du-Nord. 1844.* Paris, Imprimerie royale.

**ANDERSON, James. 1794.** *General View of the Agriculture and Rural Economy of the Count of Aberdeen*, Edinburgh.

**BIDWELL, Percy W., et John 1. FALCONER. 1925.** *History of Agriculture in the Northern United States, 1620-1860*, Washington, The Carnegie Institution.

**BOGUE Allan C. 1963.** *From Prairie to Corn Belt, Farming on the Illinois and Iowa. Prairies in the 19th century*, Chicago & London, The University of Chicago Press.

**CANDOLLE Alphonse-P. (de).**

**1807.** « Rapport sur un voyage botanique et agronomique dans les départements de l'Ouest », *Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique, publiés par la Société d'agriculture du département de la Seine*, 10 : 228-

**1808.** « Rapport sur un voyage botanique et agronomique dans les départements du Sud-Ouest », *Ibid.*, 11 : 1-

- CAVOLEAU, J.-A. 1844.** *Statistique ou Description générale du département de la Vendée*, augmentée par A.-D. de la Fontenelle de Vaudoré, Fontenay-le-Comte, Robuchon.
- CHALLAN. 1802.** *Rapport sur les moyens de concourir au projet de la Société d'Agriculture de la Seine, relatif au perfectionnement des charrues*, Versailles, de l'Imprimerie de la Société d'Agriculture.
- CHRÉTIEN, A.-J . 1843.** « Agriculture », in : H. Lepage, *Le département de la Meurthe*, Nancy, Peiffer, 2 vol.
- DICKSON, R.W. 1805.** *Practical Agriculture*, London, Richard Phillips, 2 vol.
- DODGSHON, R.A., et C.A. JEWELL, 1970.** "Paring and Burning and Related Practices with particular reference to the South-Western Counties of England", in : A. Gailey and A. Fenton (1970), pp. 74-87.
- DUHAMEL du MONCEAU, H.L. 1762.** *Eléments d'agriculture*, Paris, H.-L. Guérin & L.F. Delatour.
- ELIIS, William. 1747.** *The Modern Husbandman, or the Practice of Farming*, Vol. 6, *Chiltern and Vale Farming Explained*, London, T. Osborne & M. Cooper.
- EVANS, E. Estyn. 1970.** "Introduction", in : A. Gailey and A. Fenton (1970). pp. 1-9.
- FÉL, Edit. et Tamás HOFER 1974.** *Geräte der Átányer Bauern*, Copenhague et Budapest, Commission de l'Académie Royale des Sciences du Danemark pour les recherches sur l'histoire des instruments agricoles et des structures agraires.
- FENTON, Alexander. 1976.** *Scottish Country Life*, Edinburgh, John Donald Publishers.
- GAILEY, A., et A. FENTON, 1970.** *The Spade in Northern and Atlantic Europe*, Belfast, Ulster Folk Museum.
- GARDETTE, P. 1950.** *Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais*, Paris, C.N.R.S. (Réimpr. 1967).
- GROSSER, Martin. 1690.** *Anleitung zu der Landwirtschaft*, hg. von G. Schröder-Lembke, Stuttgart, Gustav Fischer, 1965 (Quellen und Forschungen zur Agrargeschichte, Bd. XII).
- GUITTON. 1880.** Usages locaux du département de la Vendée. La Roche-sur-Yon.
- HAUDRICOURT, André G., et Mariel-J. BRUNHES DELAMARRE. 1955.** *L'homme et la charrue à travers le monde*, Paris, Gallimard.
- HÉNIN, S., R. GRAS et G. MONNIER. 1969.** *Le profil cultural*. Paris, Masson et Cie.
- HÉRICART de THURY. 1820.** « Rapports sur le mémoire de M. Mathieu de Dombasle... », *Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique, publiés par la Société Royale et Centrale d'Agriculture* 23, 1 : 326-351 et 351-366.
- HEUZÉ, Gustave. 1889.** *La pratique de l'agriculture*, Paris, Librairie agricole de la Maison rustique, 2 vol.
- HOME, Henry (Lord KAMES). 1802.,** *The Gentleman Farmer Being an Attempt to Improve Agriculture by Subjecting it to the Test of Rational Principles*, Edinburgh.
- JUD, J. 1937.** « Sils, seglias, sillon », in: *Donum natalicum Carolo Jaberg messori indefesso sexagenario*, Leipzig, Max Niehaus, pp. 147-162.
- KERR, Robert. 1814.** « On the management of arable land in Scotland », in : J. Sinclair (1814), vol. 1, pp. 341-
- LAURE, H. 1837-39.** Manuel du cultivateur provençal, ou Cours d'agriculture simplifiée pour le Midi de l'Europe et le Nord de l'Afrique, Toulon, Monge & Villamus, 2 vol.

**LECELLIER.1836.** « Conseils aux cultivateurs de la partie bocagère de l'arrondissement », *Bulletin de l'Association pour le progrès de l'agriculture, de l'industrie et de l'instruction dans l'arrondissement de Falaise*, 7-8 : 209-214.

**LECLERC-THOUIN, O. 1843.** *L'agriculture de l'Ouest de la France, étudiée plus spécialement dans le département de Maine-et-Loire*, Paris, Mme Vve Bouchard-Huzard.

**MARSHALL, William.**

1787. *The Rural Economy of Norfolk*, London, T. Cadell, 2 vol.

1790. *The Rural Economy of the Midland Counties*, London, G. Nicol, 2 vol.

1796. *The Rural Economy of the West of England*, London, G. Nicol, 2 vol.

1798. *The Rural Economy of the Southern Counties*, London, G. Nicol, 2 vol.

**MASSIGNON, Geneviève, et Brigitte HORIOT. 1971.** *Atlas linguistique et ethnographique de l'Ouest (Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois)*, Paris, C.N.R.S., vol. 1: *La terre*.

**MATHIEU de DOMBASLE, C.J.A.**

1820. « Mémoire sur la charrue, considérée principalement sous le rapport de la présence ou de l'absence de l'avant-train », *Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique*, publiés par la Société royale et centrale d'agriculture, 23, 1 : 367-433.

1821. « Fragmens sur la charrue, traduits ou extraits par C.J.A. Mathieu de Dombasle », *Annales de l'agriculture française*, 1821, 2e série. 14 : 129-158.

**PARRY, M.L. 1976.** "A typology of cultivation ridges in Southern Scotland", *Tools and Tillage*, 3, 1 : 3-19.

**PRIMACK Martin L. 1962.** "Land Clearing under Nineteenth-Century Techniques : Some Preliminary Calculations", *The Journal of Economic History*, 22, 4 : 484-496.

« Rapport (...) sur quelques instruments aratoires de Roville comparés à ceux de la Campagne de Caen ». 1837. *Mémoires de la Société royale d'agriculture et de commerce de Caen*, 4 : 179-182.

**RIEFFEL, Jules. 1840.** « Pratique des défrichements de landes », *Agriculture de l'Ouest de la France*, 1 : 290- 347.

**SAGERET, A. 1808.** « Mémoire sur l'agriculture d'une partie du département du Loiret, et sur quelques tentatives d'amélioration », *Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique, publiés par la Société d'agriculture du département de la Seine*, 11 : 111-221.

**SAUER, C.O. 1952.** *Agricultural Origins and Dispersals*, New York, American Geographical Society (Bowman Memorial Lectures, 2).

**SCROB, David E. 1973.** « Sodbusting on the Upper Midwestern Frontier, 1820-1860", *Agricultural History*, 41, 1 : 47-56.

**SIGAUT, François**

1972. « Les conditions d'apparition de la charrue, contribution à l'étude des techniques de travail du sol dans les anciens systèmes de culture », *Journal d'agriculture tropicale et de botanique appliquée*, 19, 10-11 : 442-478.

1975a

. « La jachère en Ecosse au XVIIIe siècle : phase ultime de l'expansion d'une technique », *Etudes rurales*, 57 : 89-105.

**1975b**

. *L'agriculture et le feu, Rôle et place du feu dans les techniques de préparation du champ de l'ancienne agriculture européenne*, Paris-La Haye, Mouton & Co.

**1976a**

. « Pour une cartographie des assolements en France au début du XIXe siècle », *Annales Economies Sociétés Civilisations*, 31,3 : 631-643.

**1976b**

. « Changements de point de vue dans l'agronomie française du XVIIIe au XXe siècle : de l'art à la technologie », *Journal d'Agriculture tropicale et de Botanique appliquée*, 23, 1-23 : 19-32.

**1977a.** « Quelques notions techniques de base dans l'ancienne agriculture en France », *Ethnologie française*, 7, 4: 385-388.

**1977b.** « Quelques notions de base en matière de travail du sol dans les anciennes agricultures européennes », in : *Les hommes et leurs sols*, N° spécial du *Journal d'Agriculture tropicale et de Botanique appliquée*, 24, 2-3 : 139-171.

**SIMONI-AUREMBOU, Marie-Rose. 1973.** Atlas linguistique et ethnographique de l' Ile-de-France et de l'Orléanais (Ile-de-France, Orléanais, Perche, Touraine), Paris, C.N.R.S.

**SINCLAIR, John.**

**1814.** *General Report of the Agricultural State, and Political Circumstances of Scotland*, Edinburgh & London, 5 vol.

**1821.** *The Code of Agriculture*, London, Sherwood, Neely & Jones.

**1832.** *The Code of Agriculture*. *ibid.*, 5e éd.

*Statistique de 1814 (La)*. **1914.** Paris, F. Rieder & Cie (Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, Comité des Travaux historiques et scientifiques, Section d'histoire moderne (depuis 1715) et contemporaine. Notices, inventaires et documents, 2).

**TAVERDET, Gérard. 1975.** *Atlas linguistique et ethnographique de Bourgogne*, vol. 1 : *Le temps, la terre, les végétaux*, Paris, C.N.R.S.

**THAER, Albrecht. 1821.** *Description des nouveaux instruments d'agriculture les plus utiles (...)*, traduit de l'allemand par C.J.A. Mathieu de Dombasle, Paris, Mme Huzard.

**THOUIN, André.**

**1827.** Cours de culture et de naturalisation des végétaux, Paris, Mme Huzard et Déterville, 3 vol. et atlas.

**1841.** Voyage dans la Belgique, la Hollande et l'Italie (rédigé par le Baron Trouvé), Paris.

**TREMAUDAN, J. de. 1888.** Droit rural et usages locaux de la Loire-Inférieure, Paimboeuf.

**YOUNG, Arthur.1797.** *General View of the agriculture of the County of Suffolk*, London, B. McMillan.

## 8. Annexe

### LES DENOMINATIONS DE LA JACHERE EN FRANCE

#### Légende de la carte ci-dessous

**Limites.** Les limites en trait gras correspondent aux frontières des parlers français, avec respectivement le breton, le flamand, les parlers alémaniques, le catalan et le basque. Le terme désignant « jachère » en basque nous est inconnu.

Les limites en trait moyen correspondent aux principaux étymons. Les limites en trait fin correspondent, soit à une variante importante du même étymon (*sombre/somar*), soit à des étymons de moindre importance géographique.

Les limites particulièrement incertaines ont été représentées en traits discontinus.

Lorsqu'un terme est attesté dans une aire très petite en dehors de son aire principale (*somar* en Lorraine du Nord, *gaquire* en Cotentin, etc.), aucune limite n'a été indiquée.

**Etymons.** Les principaux sont les suivants :

- lat. *vervactum* : a donné d'innombrables formes dialect. présentes pratiquement partout à l'Ouest d'une ligne Le Havre-Lyon ; la forme *guéret* est passée en français commun ; esp. *barbecho* (s'est diffusé dans les parlers d'Amérique latine pour désigner le labour à l'araire), port. *barbeito*.

- lat. médiév. *gaskaria* (du gaul. *gansko* ?) : *jachère* dans la région parisienne, *gaquère*, *gatchère*, *guesquière*, etc., dans les parlers picards.

- gaul. *samo*, « été » (cf. all. *Summer*, angl. *sommer*) : *sombre* en Bourgogne, *somar* en Franche-Comté, *semor* en suisse.

Les autres termes sont dérivés, donc sans doute de formation plus récente que les précédents. Ainsi *braak* et *brache* dans les parlers germ. (cf. all. *brechen*, « rompre »), *versaine* dans le Nord-Est (de *verser*, « labourer »), *maggese* en Corse (de *maggio*, le mois de mai, cf. *maggiere*, « donner le premier labour »), *estivado* en Auvergne du Sud, et surtout *terre à soleil* dans l'Ain, *cultivage* et *gagnage* dans le Lyonnais, et *cotive* en Roussillon.

On remarquera que ce sont toujours les mêmes thèmes qui reviennent dans toutes ces étymologies : les jachères sont des terres « rompues », « versées », c'est-à-dire labourées ou défrichées, et en tous cas « cultivées », ces « cultures » leur étant données « en été », voire « en mai », etc. Aucune de ces étymologies n'évoque une quelconque idée de « repos » du sol...

**Sens des mots, idiotismes.** Le sens technique de tous les équivalents de jachère est resté clair jusqu'au milieu du XIXe siècle au moins. Par la suite, il a tendu à une certaine confusion par suite des changements techniques et de la pression du français commun. On a souvent éprouvé le besoin d'ajouter un qualificatif pour préciser le sens (*guéret franc* ou *guéret blanc* dans l'Ouest, par exemple). En Picardie apparaît le terme de *poursuite* (on « chassait la jachère » dans le Vimeu, on « poussait une terre en jachère » dans le Ponthieu). De tels idiotismes sont fréquents : dans le Lyonnais, les terres mises en jachère étaient dites « menées de labour », « menées de culture », elles étaient « menées à soleil » dans l'Ain, etc. Ailleurs, le terme est employé presque exclusivement au pluriel (les « *garettes* » du Poitou...).

La situation est plus confuse encore lorsqu'on est à la limite de deux termes comme *jachère* et *guéret*, par ex. en région parisienne (M.-R. Simoni-Aurembou). Mais dans le Nord du Cotentin, c'est depuis au moins le XVIIe siècle que les deux termes de *gaquire* et *varet* co-existent chez les mêmes locuteurs. Ce qui pose un problème particulièrement intéressant (J.-P. Bourdon).

